

Pour une plateforme permanente sur le dialogue interreligieux et interconvictionnel au Conseil de l'Europe



Strasbourg 28/01/2025

Intervention de Michael O'Flaherty Commissaire aux Droits de l'Homme, lors de l'événement parallèle de l'APCE « Pour une plateforme permanente sur le dialogue interreligieux et interconvictionnel au Conseil de l'Europe », coorganisé par le Comité pour le dialogue interreligieux et interconvictionnel de la Conférence des OING.

www.coe.int/de/web/commissioner/-/for-a-permanent-platform-on-interreligious-and-inter-convictional-dialogue-at-the-council-of-europe

Je me réjouis vraiment de cette réunion. Elle est très importante au regard de mon travail. Je ne pourrais pas faire mon travail correctement s'il n'impliquait pas un engagement étroit et profond avec les communautés religieuses. Pourquoi ? Il y a au moins trois raisons

La première concerne un aspect que nous négligeons aujourd'hui, que nous ignorons, voire que nous ne comprenons mal, à savoir la profonde **religiosité de nos sociétés**. Elle est généralement beaucoup plus importante que ce à quoi les gens s'attendent.

Gallup a réalisé un sondage en 2009, il n'y a pas très longtemps, dans lequel ils ont demandé à l'ensemble de la population des États membres du Conseil de l'Europe de répondre à la question suivante : "La religion est-elle importante pour vous au quotidien?" Il s'agit d'un sondage plutôt complexe. Dans quinze États membres du Conseil de l'Europe, plus de 70 % des personnes interrogées ont répondu « oui » à cette question.

Dans douze autres États membres, ce chiffre reste élevé, à 40 % ou plus, et ce n'est que dans six États membres du Conseil de l'Europe qu'il est tombé en dessous de 30 %. Cela montre à quel point la religion et la pratique de la religion restent importantes dans nos sociétés.

Cela signifie que si je veux m'engager dans la société, si je veux travailler avec les membres de la société pour transformer celle-ci, je dois entrer dans la sphère religieuse dans laquelle ses différentes composantes sont et à laquelle elles s'identifient.

La deuxième de mes trois raisons a trait à la mesure dans laquelle il existe des valeurs communes entre les communautés religieuses et les communautés de défense des droits de l'Homme. En 2017, j'ai mené un exercice. J'ai réuni des représentants de quelque dix-huit communautés religieuses avec des experts des droits de l'Homme pour explorer ce terrain

d'entente, ce domaine de valeurs partagées : parmi les nombreuses et riches conclusions de nos deux jours de réflexion, nous avons identifié cinq valeurs fondamentales partagées.

Il s'agit de la dignité humaine, de la liberté de la personne, de la promotion de l'égalité, de l'expression de la solidarité et de l'exercice de la justice. Elles sont partagées, en dépit de toutes les différences qui peuvent exister, et cela a mis en évidence un ensemble de domaines dans lesquels nous devrions et pourrions travailler ensemble de manière pratique. C'est une liste similaire que le patriarche orthodoxe de Constantinople, Mgr Bartholomes, nous a présentée hier lors de la séance plénière de l'Assemblée Parlementaire. Les principaux domaines de travail sont l'immigration, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre la crise climatique et le contrôle des innovations techniques.

La troisième raison pour laquelle je dois coopérer très étroitement avec les communautés religieuses - et elle est très importante - est une simple question de protection. Les communautés religieuses ont besoin de protection. Elles ont besoin de la protection de leurs droits humains. Il s'agit certainement de la protection de la liberté de religion ou de croyance, mais aussi, tragiquement, de la protection physique dans un contexte constant de menaces multiples. Encore une fois, quelle semaine remarquable pour avoir cette discussion, car un autre des moments notables de cette semaine est la commémoration de l'Holocauste, qui rappelle que l'antisémitisme est réel aujourd'hui comme il ne l'a jamais été dans le passé, qu'il peut se manifester non seulement par des mots haineux, mais aussi par des actes haineux, et même par des menaces contre la vie, contre l'intégrité physique et les biens. Il y a également des tendances croissantes, bien attestées aujourd'hui, de haine antimusulmane dans nos sociétés, et il y a aussi des attaques contre d'autres communautés religieuses.

Par exemple, dans le contexte de la géographie du Conseil de l'Europe, les Témoins de Jéhovah parleront de la mesure dans laquelle leurs droits sont entravés, et dans d'autres parties du monde, la haine anti-chrétienne est une préoccupation très sérieuse. Telles sont les raisons pour lesquelles je pense que, **quelle que soit la forme que prendra cette plate-forme**, il s'agit d'une **très bonne initiative**.

Je ne me prononce pas sur la manière dont la plateforme devrait être mise en place, sur son fonctionnement ou ses ressources, mais j'aimerais présenter **quatre considérations à ceux qui travailleront à sa mise en place**.

La première consiste à tirer les leçons de l'expérience des autres. Cette initiative n'est pas propre au Conseil de l'Europe. De multiples efforts ont été déployés ailleurs pour créer de tels espaces de dialogue.

Il y a beaucoup de bonnes leçons à tirer de ces expériences telles que le cadre de la « Foi pour les droits » aux Nations Unies, les dialogues de l'article 17 menés par la Commission européenne et le Parlement européen, et le travail très important du Centre de dialogue international, KAICIID, basé à Lisbonne

Ma deuxième considération est d'utiliser cet espace de dialogue pour aborder toutes les questions de société. Il s'agira bien sûr de défendre la liberté de religion ou de conviction, mais pas seulement. J'ai trop souvent constaté que lorsqu'un tel espace de dialogue est créé entre une institution et des communautés religieuses, il se réduit et se limite à un silo de questions de protection. Pourtant, les partenaires religieux devraient être consultés sur tous les sujets.

Troisièmement, nous devons reconnaître que le dialogue est extrêmement difficile. Il exige une grande patience. Il exige de reconnaître les différences et de parvenir à poursuivre la coopération lorsqu'il y a accord.

En outre, et cela m'apparaît de plus en plus clairement depuis quelques années, il faut reconnaître l'ignorance mutuelle. Il arrive trop souvent que les partenaires du dialogue ne se comprennent pas, que les acteurs non religieux présents à la table ne comprennent pas les catégories et les formes d'expression, voire les cadres de pensée du côté religieux de la table. De même, du côté des croyants, la compréhension des Droits de l'Homme en tant que système formel, de son fonctionnement et de ses institutions est insuffisante.

Il ne s'agit en aucun cas de critiquer l'un ou l'autre côté de la table, mais simplement de reconnaître que nous devrions investir dans l'apprentissage de la manière de se parler et de se comprendre mutuellement.

La quatrième et dernière considération est que, dans la mesure où il y aurait un **dialogue institutionnalisé, il ne doit pas devenir abstrait** et éloigné de la réalité.

J'ai donné tout à l'heure quelques exemples de domaines de coopération. Laissons-les être le noyau de la discussion, non pas principalement sur les idées, mais principalement sur le changement de nos sociétés pour le mieux. Il y a un domaine où cela est extrêmement important et très urgent en ce moment, très urgent, et c'est celui de l'intelligence artificielle (IA).

Nos efforts pour apprivoiser l'IA se prêtent particulièrement bien au dialogue entre les communautés institutionnelles et religieuses. Pourquoi ?

Tout d'abord, parce que l'IA, que ce soit en bien ou en mal, aura - et a déjà - un impact énorme sur le bien-être et la dignité de l'être humain.

Deuxièmement, il est déjà clair que, quelle que soit la manière dont nous apprivoiserons l'IA, nous devons nous engager profondément, vigoureusement et constamment dans les questions d'**éthique**, qui jouent un rôle si important dans le monde de la foi.

Troisièmement, de manière unique et peut-être pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, l'IA va nous amener à nous interroger sur notre identité en tant qu'êtres humains, sur notre rôle en tant qu'êtres humains, à un degré que nous n'avons jamais eu à aborder auparavant, et cela va impliquer la présence de toutes ces voix diverses à la table des négociations.

Quatrièmement, non seulement l'IA soulève des questions sur qui nous sommes, se que nous sommes, les risques, les menaces et les bons éléments, mais elle soulève et soulèvera inévitablement des questions aussi extraordinaires que la survie de l'espèce. Et je ne vois pas de raison plus convaincante que celle-là pour que nous nous asseyions autour d'une table.

Permettez-moi de conclure mes remarques avec un exemple particulier en disant à quel point je me réjouis de l'engagement du Saint-Siège sur ce sujet. J'ai été profondément impressionné par ce que le pape François a dit sur les questions d'IA au cours des derniers mois.

Le discours qu'il a prononcé lors de la réunion du G7 en Italie en juin dernier est remarquable à plus d'un titre, mais aussi parce qu'il est profondément ouvert au dialogue, qu'il est très concret et qu'il me semble être un modèle de la manière dont nous pouvons mener à bien cette coopération nécessaire alors que nous cherchons ensemble à forger un avenir meilleur.

Je vous remercie de votre attention.